



Saison 2019 – 2020
Procédure d'affiliation ou de réaffiliation
d'un licencié

Chers parents,

Vous venez de recevoir par mail un lien informatique qui va vous permettre d'atteindre la fiche individuelle de votre enfant dans le logiciel Oval-e nouvellement mis en place par la FFR. Vous allez devoir suivre plusieurs étapes sur l'écran pour bien réaffilier votre enfant. Vous trouverez ci-dessous un didacticiel vous permettant de ne rien oublier, les parents étant maintenant seuls responsables de la réaffiliation de leurs enfants.

Tout d'abord, vous allez devoir suivre **l'étape 1**. Il s'agit ici de vérifier et de modifier, si nécessaire, les informations personnelles relatives au licencié.

Vient ensuite **l'étape 2** où vous n'avez rien à faire, puisque tout est déjà pré-rempli par le club.

L'étape 3 est la plus importante car elle concerne les assurances. Attention, ici il faut bien suivre les consignes sinon, il vous sera impossible d'imprimer le certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby.

1. Cochez ces 2 cases

ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

Le demandeur déclare par la présente :

Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.

Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licencié à la FFR.

Refuser que les renseignements figurant sur le présent document soient utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Être informé qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les renseignements à caractère personnel le concernant (Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par ma Ligue Régionale et par mon club :

1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.

2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").

3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.

Traitement des données personnelles.

CONSULTER ET VALIDER VOS CHOIX DE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES *

Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

CONSULTER ET VALIDER LE CONTRAT D'ASSURANCE ET LES OPTIONS *

2. Après avoir coché la 2e case, appuyez sur le 1er bouton rouge pour consulter et valider le traitement de vos données personnelles. Suivez les instructions.

3. Appuyez ensuite sur le 2e bouton rouge pour consulter et valider les conditions d'assurances.

Les conditions générales d'assurances s'affichent : déroulez-le vers le bas. Cochez la case : je reconnais avoir lu ...

Cochez ensuite de préférence la case option 2 qui concerne les garanties de bases, suffisantes pour les enfants qui sont déjà couverts par d'autres assurances qui interviendront également en cas d'accident. L'option 1 demande une cotisation supplémentaire obligatoire en fonction de l'âge et du niveau d'assurance supplémentaire souhaité (nous consulter avant de cocher la case option 1).

Validez enfin sur le bouton à droite.

Un bandeau vert apparaît alors au bas de votre écran.

Enfin, c'est **l'étape 4**. Il s'agit de téléverser une photo d'identité et de télécharger le certificat médical en cliquant sur le bandeau situé au bas de la page.

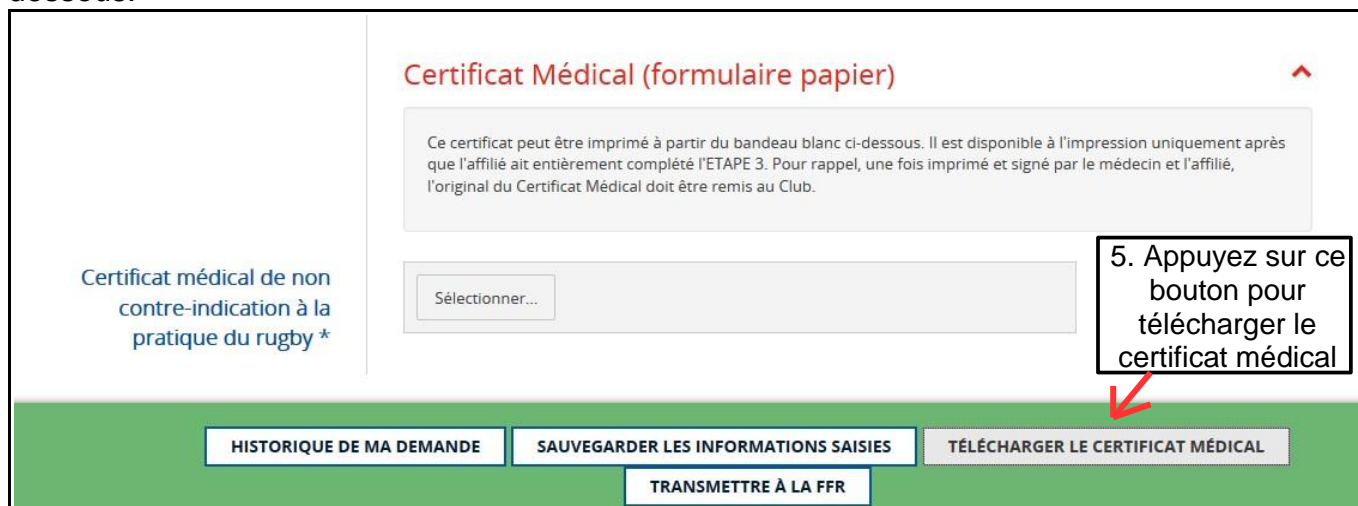
Appuyez sur le bouton sélectionner et choisissez, dans votre espace de stockage personnel, une photo d'identité de votre enfant. Attention, il faut une photo couleur de très bonne qualité et numérisée dans un format lisible (JPEG par exemple). Elle peut avoir été prise avec un téléphone, du moment qu'elle cadre le visage de l'enfant. C'est cette photo qui apparaîtra sur la licence.



4. Appuyez puis suivez les instructions. Attention, la photo choisie doit être de qualité.

Vous pouvez également téléverser le scan de la pièce d'identité (passeport, carte d'identité, photocopie de la page du livret de famille concernant l'enfant) ainsi que l'autorisation de soin (téléchargeable sur le site de la FFR avant le bouton vert).

Sauvegardez vos saisies et téléchargez le certificat médical en suivant la marche à suivre ci-dessous.



Il ne vous reste plus maintenant qu'à imprimer le certificat, vous rendre avec votre enfant chez le médecin pour la visite médicale obligatoire et le tampon du médecin.

Vous pourrez téléverser ce certificat en utilisant la même méthode que pour la photo et les autres documents.

Ce certificat devra nous être ensuite ramené, complété, avec l'ensemble des documents habituels (fiche de renseignements individuelle, autorisation de soin, autorisation de droit à l'image, adhésion ASPTT gratuite) et la cotisation. C'est le club qui finalisera l'inscription définitive et imprimera la licence. _

N'oubliez pas de sauvegarder les informations saisies en appuyant sur le bouton correspondant après chaque intervention de votre part (renseignements écrits, téléversements).

Merci pour l'attention que vous avez apporté à ce document.

Si, toutefois, vous rencontriez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le responsable de l'école de rugby à l'adresse suivante :

alex.justo@rcbal.fr

A très bientôt sur les terrains.

RC BAL, sempre en davant !

